

**PROTECTION DES ENTREPRISES EUROPEENNES
NUMERISATION DE L'ECONOMIE**

**Les derniers développements
du droit européen
de la concurrence**

**EXTRATERRITORIALITÉ
ANTITRUST
COMMUNICATIONS
MARCHÉ
RÉFORME
CONTRÔLE DES CONCENTRATIONS
INVESTISSEMENTS DIRECTS
SUBVENTIONS ÉTRANGÈRES
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

**DIGITAL SERVICES ACT
ALGORITHMES
ÉCONOMIE**

Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



En partenariat avec :



FORMATION A SUIVRE SUR MICROSOFT TEAMS

L'EXTRATERRITORIALITÉ DU DROIT DE LA CONCURRENCE EUROPÉEN

13h30-13h40 : Allocution d'ouverture
Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France, Avocat au Barreau de Paris

13h40-14h00 : Propos introductifs : Le renforcement des outils de protection des entreprises européennes
Raphaël GAUVAIN, Député de Saône-et-Loire, Assemblée nationale

14h00-14h30 : La politique de contrôle des subventions étrangères de la Commission européenne, quels objectifs et quels moyens ?
Carles ESTEVA MOSSO, Directeur général adjoint de la Direction générale Concurrence (« COMP »), Commission européenne

14h30-14h45 : Débats

14h45-15h15 : L'extraterritorialité dans le droit de la concurrence, approche comparée États-Unis et Union européenne
Francesco MARTUCCI, Professeur de droit public à l'Université Paris II Panthéon Assas

15h15-15h45 : La pratique française du contrôle des investissements étrangers
Mathilde DAMON, Avocate au Barreau de Paris
15h45-16h05 : Débats

16h05-16h35 : Regards de la Cour de justice de l'Union européenne sur l'extraterritorialité en droit de la concurrence
Benjamin CHEYNEL, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne, Cabinet de M. Juge Daniel Šváby
16h35-16h55 : Débats

16h55-17h20 - Conclusion
Laurence IDOT, Professeur émérite de droit privé à l'Université Paris II Panthéon Assas

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE

MARDI 15 DECEMBRE 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer [ICI](#)

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à :

8 heures de formation pour les avocats français et 6 heures de formation pour les avocats.be



En partenariat avec :



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**8h
de
formation
validées !**